



Le Saint-Siège

*Discurso al primer Embajador de la República de ARMENIA,
Excmo. Sr. Don Armen SARKISSIAN**

25 de marzo de 1995

Monsieur l'Ambassadeur,

1. C'est avec plaisir que je vous reçois aujourd'hui au Vatican pour recevoir les Lettres de créance par lesquelles le Président, S.E.M. Levon Ter-Petrossian, vous nomme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Arménie près le Saint-Siège. Je vous remercie des salutations que vous me transmettez de la part du Président, et je vous prie de faire parvenir aux dirigeants et au peuple d'Arménie l'assurance de mes prières pour l'harmonie et la prospérité de votre pays en cette nouvelle étape de sa vie nationale. C'est une occasion particulière puisque vous êtes le premier Ambassadeur de la République d'Arménie récemment indépendante, à être officiellement accrédité près le Saint-Siège; je désire donc vous présenter tout spécialement mes vœux chaleureux de succès dans votre mission.

2. L'Église catholique a un grand respect pour la longue tradition chrétienne du peuple et de la nation arménienne, qui, comme l'a fait remarquer Son Excellence, célébrera en 2001 le 1.700^e anniversaire de sa conversion au christianisme. Alors que l'Église qui est en Arménie se prépare à élire le nouveau Catholico de tous les Arméniens, mes pensées se tournent vers la rencontre de mon prédécesseur le Pape Paul VI avec le Catholico arménien Vasken Ier. En cette occasion historique de prière commune et de dialogue fraternel Paul VI fut émerveillé de voir à quel point la foi chrétienne, « la lumière de l'Évangile », avait pénétré la culture arménienne, constituant une source de courage infaillible pour le peuple arménien au moment où il connaissait de nombreuses épreuves (cf. Discours au Catholico d'Etchmiadzine, Vasken Ier g mai 1970).

3. Le souvenir de la tragédie qui a frappé votre peuple vers la fin du siècle dernier et au cours des premières décennies de ce siècle, ainsi que la conscience des atrocités semblables commises

dans différentes parties du monde aujourd'hui, doivent servir à renforcer la conviction que la violence n'est jamais une façon valable de résoudre les conflits qui surgissent entre peuples; la force ne peut jamais fournir de solutions durables de justice et de paix.

C'est à la lumière de ces propos et avec le cœur meurtri que je dirige mes pensées vers le conflit actuel qui oppose votre pays et la République d'Azerbaïdjan au sujet de la région de Nagorny-Karabakh. Je souhaite que les deux parties n'épargnent aucun effort pour arriver à une solution négociée et que l'on mette tout en œuvre afin de garantir une réponse immédiate aux besoins humanitaires urgents des populations touchées. Les conflits actuels qui touchent la région du Caucase et des Balkans posent de sérieux problèmes quant aux moyens pouvant être mis en œuvre pour garantir la coexistence pacifique entre les différents peuples. Il est clair que la négociation, avec l'aide si nécessaire des institutions internationales, est la seule façon de garantir aux exigences et aux aspirations légitimes de toutes les parties l'importance et l'attention qui leur sont dus.

4. Alors que le peuple et le gouvernement arménien poursuivent résolument les réformes démocratiques et la reconstruction économique que leur indépendance recouvrée exige, l'Église catholique continuera elle aussi d'apporter toute l'aide et tout le soutien possibles conformément à sa nature et à sa mission spécifiques. De même que l'Église a pu répondre au désastreux tremblement de terre de 1988 en Arménie par des aides humanitaires parmi lesquelles le don de l'hôpital «Redemptoris Mater» à Ashotzk, de même souhaite-t-elle contribuer à la vie de la nation à travers son œuvre dans les domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux. C'est là la façon dont l'Église remplit sa mission de service dans le monde, œuvrant à la transformation de la société conformément aux enseignements et à l'exemple de son Fondateur divin.

5. Par conséquent, l'Église ne souhaite pas obtenir de privilèges spéciaux de la part du gouvernement arménien, mais elle souhaite jouir de la liberté d'agir conformément à la mission évangélique qu'elle a reçue. Cela comporte la liberté d'organisation au niveau local et national de façon à mieux répondre aux besoins spirituels des fidèles catholiques et à pouvoir offrir sa compassion et son aide là où elles sont nécessaires. Les fidèles doivent eux aussi être libres de former des communautés de foi et de service sous la direction de l'Église locale, tandis qu'une solution juste devrait être trouvée au problème de l'existence de la communauté catholique arménienne par rapport à la loi sur la liberté de religion et conformément aux normes internationales.

Monsieur l'Ambassadeur, votre présence ici constitue l'un des signes de la nouvelle ère qui s'ouvre pour la République d'Arménie. Je suis certain qu'à travers le travail que vous accomplirez au cours de la mission diplomatique que vous commencez aujourd'hui, cette nouvelle ère verra également se resserrer les liens d'amitié et de coopération entre votre nation et le Saint-Siège. Je vous assure que les différents organes de la Curie romaine seront prêts à vous assister de toutes les façons possibles dans l'accomplissement de votre fonction. En renouvelant mes meilleurs

vœux de réussite pour votre mission, j'invoque la Bénédiction de Dieu Tout-Puissant sur vous ainsi que sur le gouvernement et le Peuple d'Arménie.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.15 p.4.*

© Copyright 1995 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana